MODALITE DE PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Notre établissement peut accueillir un public en situation de handicap léger car l’auto-école n’est pas équipée de véhicule aménagé pour les handicaps lourds.

Nos enseignants adapteront leur pédagogie en fonction des besoins de chacun.

Dans le cas d’un handicap lourd l’établissement orientera la personne en situation de handicap vers une auto-école qui pourra le prendre en charge, ou vers le Bureau Education Routière du département.